



RAPPORT de la COMMISSION SANTÉ / FORMATION

AG 2017 du 12-03-2018

FORMATION SECOURISME

➤ **FORMATION DEFIBRILLATEUR :**

Assurée par AIN FORMATION SANTE, les 2 séances programmées les 3 et 10 mars 2017 ont dû être annulées, faute de participants.

➤ **FORMATION PSC 1 :**

La formation est assurée par la Fédération Française de Sauvetage et Secourisme les vendredis 10, 17 et 24 mars 2017. Cette formation a rassemblé **13 participants**.

Le coût de la formation est de 70 € par personne, l'OMS participe à hauteur de 50 % pour les clubs adhérents.

➤ **REMISE A NIVEAU PSC 1 :**

Le 1^{er} décembre 2017, elle a rassemblé 9 participants.

Le coût de la formation est de 40€ par personne et l'OMS participe à hauteur de 50 % pour les clubs adhérents.

Le responsable de la Commission Formation

Jean-Pierre BUGNOT